



PRÉFET DU NORD

Direction  
de la Réglementation  
et de la Citoyenneté  
  
Bureau de la Citoyenneté  
  
Section des Associations  
  
Affaire suivie par :  
Sandrine LORMIER  
03.20.30.54.75  
sandrine.lormier@nord.gouv.fr

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
des communes du Nord

Messieurs les Sous-préfets  
des arrondissements du Nord

Monsieur l'Inspecteur général,  
Directeur départemental  
de la sécurité publique du Nord

Monsieur le Colonel,  
commandant le groupement  
de gendarmerie du Nord

Lille, le 10 JAN. 2019

Objet : Quêtes sur la voie publique – calendrier 2019

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté préfectoral relatif aux quêtes autorisées sur la voie publique pour l'année 2019.

Cet arrêté, basé sur le calendrier transmis à mes services par le bureau des associations et fondations du Ministère de l'Intérieur, autorise les organismes qui y sont cités à quêter sur la voie publique, aux dates mentionnées, par dérogation de l'arrêté préfectoral du 08 novembre 1950, portant interdiction générale de quêter sur la voie publique.

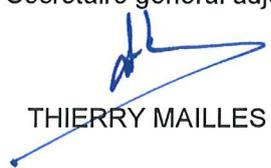
Je vous rappelle que la faculté est laissée aux maires d'autoriser des quêtes sur la voie publique sur le territoire de leur commune, à des dates autres que celles visées dans ce calendrier. Ces autorisations ne peuvent être accordées qu'aux organismes répondant aux critères de l'article 3 de la loi 91-772 du 07 août 1991, et doivent prendre la forme d'un arrêté municipal d'autorisation.

Si la quête a lieu sur un territoire plus étendu que celui de la commune, l'acte sera pris par l'administration préfectorale.

Enfin, pour mémoire, les personnes non habilitées et surprises à quêter par les forces de l'ordre devront être verbalisées pour infraction à l'arrêté préfectoral du 08 novembre 1950 portant interdiction générale de quêter sur la voie publique.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire général adjoint,



THIERRY MAILLES



## PRÉFET DU NORD

Secrétariat général  
de la préfecture du Nord  
Direction de la Réglementation  
et de la Citoyenneté  
Bureau de la Citoyenneté  
Section des Associations

### **Arrêté préfectoral relatif au calendrier des journées de quêtes sur la voie publique pour l'année 2019**

---

Le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu les articles L2212-2 et L2215-1 du Code général des collectivités territoriales modifiés ;

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 modifiée, relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°91-772 du 07 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 08 novembre 1950 portant interdiction générale de quêter sur la voie publique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 03 septembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Thierry MAILLES, Secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

Vu la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 07 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre de ce dispositif ;

Vu le calendrier fixant les journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2019, transmis par le ministère de l'Intérieur ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture du Nord :

### **ARRÊTE**

**Article 1** – Le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2019 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 14 janvier au dimanche 10 février <b>Avec quête le 09 février</b>	Campagne de solidarité « L'école est un droit, les vacances aussi »	La jeunesse au plein air
Vendredi 25 janvier au dimanche 27 janvier <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale des lépreux	Fondation Raoul Follereau
Vendredi 25 janvier au dimanche 27 janvier <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale des lépreux	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Vendredi 1 <sup>er</sup> mars au dimanche 02 juin <b>Avec quête : Les 16 mars, 23 mars, 06 avril, 27 avril, et 11 mai</b>	Opération « Nez pour Sourire » organisée avec Ampli-Mutuelle	LE RIRE MEDECIN
Lundi 11 mars au dimanche 17 mars <b>Avec quête les 16 et 17 mars</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physique (SNPH)	Collectif Action Handicap
Lundi 11 mars au dimanche 17 mars <b>Avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physique (SNPH)	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Lundi 18 mars au dimanche 24 mars <b>Avec quête les 23 et 24 mars</b>	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 25 mars au dimanche 14 avril <b>Avec quête tous les jours</b>	Sidaction multimédias 2019 et Animations régionales	SIDACTION
Jeudi 02 mai au mercredi 08 mai <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuets de France	Œuvre Nationale du Bleuets de France
Lundi 13 mai au dimanche 19 mai <b>Avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Samedi 18 mai au dimanche 26 mai <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Lundi 20 mai au dimanche 26 mai <b>Avec quête les 25 et 26 mai</b>	Semaine nationale de la famille	Union nationale des associations familiales (U.N.A.F.)
Lundi 20 mai au dimanche 02 juin <b>Avec quête les 1<sup>er</sup> et 02 juin</b>	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (U.F.C.V.)

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 1 <sup>er</sup> juin au dimanche 09 juin <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Samedi 15 et dimanche 16 juin <b>Avec quête tous les jours</b>	Agir pour une Terre Solidaire	CCFD – Terre Solidaire
Lundi 17 juin au lundi 24 juin <b>Avec quête le 21 juin</b>	Journée mondiale de lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Samedi 13 et dimanche 14 juillet <b>Avec quête tous les jours</b>	Fondation Maréchal de Lattre	Fondation Maréchal de Lattre
Dimanche 15 septembre au dimanche 22 septembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 05 et dimanche 06 octobre <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Lundi 07 octobre au dimanche 13 octobre <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis U.N.A.P.E.I.
Jeudi 31 octobre au dimanche 03 novembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Lundi 04 novembre au mercredi 13 novembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleu de France	Œuvre Nationale du Bleu de France
Samedi 16 et dimanche 17 novembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Lundi 18 novembre au dimanche 1 <sup>er</sup> décembre <b>Avec quête les 24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre</b>	Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	FONDATION DU SOUFFLE Comité National contre les maladies respiratoires (CNMR)
Lundi 25 novembre au dimanche 08 décembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 <sup>er</sup> décembre) et Animations Régionales	SIDACTION
Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre <b>Avec quête</b>	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 <sup>er</sup> décembre)	AIDES

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 06 décembre au dimanche 15 décembre <b>avec quête tous les jours</b>	Téléthon 2019	AFM-TELETHON (ASSOCIATION FRANCAISE contre les MYOPATHIES)
Samedi 14 et dimanche 15 décembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Agir pour une Terre Solidaire	CCFD - Terre Solidaire
Samedi 07 décembre au mardi 24 décembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut

Article 2 – Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées qui leur sont dévolues.

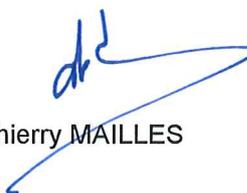
Article 3 – Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1 du présent arrêté. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé, lorsque ce jour est un dimanche.

Article 4 – Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par l'autorité préfectorale.

Article 5 – La Secrétaire générale de la préfecture du Nord, les sous-préfets des arrondissements du Nord, les maires des communes du Nord, le Directeur départemental de la sécurité publique du Nord et le Commandant du groupement de gendarmerie du Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 10 JAN. 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire général adjoint,



Thierry MAILLES